

Les directeurs  
s/c de Monsieur l'Inspecteur de circonscription

**Objet :** Compte-rendu du premier conseil d'école du jeudi 9 novembre 2017

**Personnes présentes :**

***Représentants des parents d'élèves :***

Mr Iaickouchen, Pagnoux, Redon

Mmes Dubin, Jarreton, Jasmin, Leslienne, Pelou, Pouillet, Soutenain

***Représentants du conseil municipal :***

Mmes Esnault, Gazeau, Pierre

Mrs Contamine, Couty

***Coordinatrices TAP :***

Mmes Dubois, Faure-Gignoux

***Responsable de la cantine :***

Mme Thomas

***Les enseignants :***

Mrs Guedes, Menou

Mmes Boissinot, Brousse, Jean-Jean, Julien, Lotte

**Personnes excusées :**

Mr l'Inspecteur de circonscription

Mme Lenoir

Mme Deroin

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 9 novembre 2017 à 18h.

**L'ordre du jour** est le suivant :

1. Présentation des membres du conseil d'école
2. Les effectifs des écoles
3. La sécurité des écoles
4. Le plan académique
5. Les rythmes scolaires pour 2018-2019
6. Questions diverses

### 1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Les directeurs souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents et rappellent les prochaines dates des conseils d'école :

Le **jeudi 8 mars 2018 à 18h.**

Le **jeudi 7 juin 2018 à 18h.**

Les membres du conseil se présentent.

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché devant les écoles et mis en ligne sur le site de la mairie. Il sera également envoyé par mail à chaque membre du conseil.

### 2. L'effectif pour l'année 2017-2018 s'élève à 164 élèves répartis comme ci-dessous :

Nom de l'enseignant	Mme Jean-Jean	Mme Lenoir	Mmes Brousse Lotte	Mme Boissinot	Mr Menou	Mr Guedes	Mme Julien
Niveau de classe	CP	CP-CE1	CE1	CE2	CM1	CM1-CM2	CM2
Effectifs	25	25 9 + 16	26	21	24	20 12 + 8	23
<b>Effectif total</b>	<b>164</b>						

Dès à présent, les directeurs doivent communiquer les effectifs pour l'année prochaine auprès de l'Inspection Académique.

Ces derniers devraient rester stables avec 32 futurs CP et 31 CM2 qui quitteraient l'école.

### 3. La sécurité dans les écoles

Madame Julien rappelle la conduite à tenir pour respecter le plan Vigipirate avec un renforcement de la surveillance des accès.

Ainsi, le matin, le midi et le soir, des enseignants vérifient les entrées et les sorties au sein de l'école.

Aucun attroupement n'est permis.

Les écoles sont fermées à clé avant l'entrée en classe. Une sonnette a été mise en place l'année dernière pour indiquer une présence pendant le temps scolaire.

Monsieur Menou signale de nombreux dysfonctionnement au sein de son école.

Il rappelle que l'entrée se fait par la cour inférieure, même entrée que pour les élèves de Grande Section. En maternelle, les parents peuvent accompagner leur enfant et une tolérance de dix minutes est accordée soit une entrée jusqu'à 8h40 ce qui pose problème.

Le directeur explique qu'il fermera maintenant le portail à 8h35. La gestion des parents de maternelle devra donc être faite par l'Atsem ou l'enseignant de Grande Section.

D'autre part, plusieurs points sont soulevés :

- le portail, une fois fermé à clé, peut être facilement ouvert en soulevant la tige levier ou bien en utilisant la poubelle située à côté du portail pour passer au-dessus de ce portail.
- Dans la cour supérieure, l'angle, côté rue, n'est pas protégé. Les élèves sont visibles et accessibles à travers les barreaux. Il faudrait envisager de fermer avec des lattes de bois ou autre.
- Dans le jardin de la maternelle, un banc situé à côté du grillage permet une intrusion très rapide et facile.
- Sans filtre, les classes sont visibles côté rue. Pour un confinement idéal, il faudra utiliser les couloirs afin de ne pas être vu or les portes ne sont pas sécurisées. Ainsi, une intrusion semble simple. La sécurité des enfants et des lieux est donc remise en question.
- Sur le temps de garderie, le matin, sur les deux écoles, les portails ne sont pas fermés à clé.

Un gendarme avait réalisé un bilan sur la sécurité de chaque école. Qu'en est-il à ce jour ? Des aides ont-elles été perçues par la municipalité ?

Monsieur Couty, adjoint, a repris le dossier sécurité depuis le mois d'octobre. Il entend bien tous ces dysfonctionnements et assure qu'ils vont être pris en compte. Théoriquement, avant la fin de l'année 2017, des visiophones devraient être installés avec des gâches électriques sur les portails.

A Marie Curie, deux seraient installés dans les couloirs des classes situées côté rue, un dans le couloir des classes en bas et un dernier dans la garderie.

A Relette, un serait mis dans une classe, un à la garderie.

De plus, des filtres devraient également être posés sur les fenêtres.

Les écoles seraient donc sécurisées et fermées aux personnes extérieures notamment à l'école de Relette. Des toilettes devraient être installées dans la salle extérieure à l'école pour ainsi interdire l'accès aux personnes appartenant aux différentes associations qui, à ce jour, empruntent les toilettes de l'école pendant le temps scolaire.

Cette sécurité devra également être envisagée au centre de loisirs.

Les directeurs rappellent que des exercices de sécurité ont lieu chaque année dans les écoles. Les élèves ont été sensibilisés pour comprendre les différentes marches à suivre en cas d'incendie, d'intrusion ou de risque majeur.

Les exercices et les lieux sont différents en fonction du risque.

Deux PPMS sont rédigés dans les écoles et chaque adulte doit en connaître les points.

Monsieur Couty précise qu'il y a un plan communal de sauvegarde. Les lieux de confinement pourraient être modifiés selon la localisation du danger. Les enseignants seraient alors prévenus.

L'alerte reste un point délicat pour les deux écoles. Ces dernières n'ont pas de système d'alarme. A ce jour, sifflet, corne de brume sont utilisés. Il reste évident qu'en cas d'intrusion, il faut alerter différemment.

Monsieur Menou suggère l'achat de téléphones portables avec des forfaits minimes par la mairie pour communiquer en cas d'alerte.

#### **4. Le plan académique :**

##### **- Le nouveau plan académique**

Madame Julien présente le nouveau plan académique 2017-2021 et ses objectifs principaux.

A partir de ce plan, les écoles vont rédiger un nouveau projet d'école. Auparavant, les équipes devront faire le bilan de l'ancien projet.

Ce nouveau projet sera en liaison avec l'école maternelle et le collège. Il devra être rédigé pour le 18 mai 2018. Lors du prochain conseil d'école, des précisions seront apportées.

#### **5. Les rythmes scolaires pour l'année 2018-2019**

Avant le 15 mars 2018, il faudra communiquer une réponse à l'Inspection Académique sur le choix des rythmes scolaires : 4 jours ou 4 jours ½. Lors du conseil d'école de la maternelle, les membres se sont montrés favorables à un retour à 4 jours.

L'année dernière, ce point avait déjà été évoqué. La semaine de 4 jours ½ était appréciée par les enseignants de Marie Curie et de Relette concernant le bénéfice d'une semaine continue.

Madame Julien souligne les difficultés à gérer les élèves et les conflits lors du temps périscolaire.

Cette année, les responsables du périscolaire ont proposé d'assouplir les activités proposées et de laisser le choix aux enfants de participer ou non à des ateliers. Il s'avère compliquer de gérer, pour une même personne, un groupe occupé à une tâche et d'autres laissés libres.

Quelques parents abondent en ce sens et déplorent le manque d'activités.

Madame Julien précise que ce temps périscolaire n'est pas facile. Le personnel essaie de faire au mieux avec souvent peu de moyens et peu de temps pour préparer. De plus, les élèves ne se montrent pas toujours coopératifs.

Un parent rappelle que les activités restent gratuites.

Les conseillers ajoutent qu'il s'agit d'un temps d'accueil et non d'activités, ils souhaitent que les enfants aient le droit de ne rien faire.

L'idéal serait peut-être de travailler davantage en classe avec un retour à 27h de cours.

Ce sujet reste complexe à traiter, il faut, dès à présent repenser les rythmes et donner une réponse rapide aux parents pour qu'ils puissent anticiper, au personnel communal...

Les conseillers demandent à ce qu'un consensus clair soit formulé entre les différents acteurs. Ils affirment leur volonté d'adopter la semaine à 4 jours.

Les enseignants ajoutent qu'ils se plieront à cette décision.

Une réflexion sera menée sur les horaires adoptés entre les écoles en prenant bien en compte les services de cantine.

Fin novembre, les enseignants échangeront avec les conseillers pour se mettre d'accord sur cette nouvelle organisation.

#### **6 Questions diverses :**

##### **a) Les horaires communs entre les trois écoles :**

Certains parents se demandent s'il serait possible de décaler les horaires d'entrée et de sortie d'une école pour permettre aux élèves d'être à l'heure sur chaque site.

Les enseignants comprennent mais ils insistent sur la grande souplesse offerte aux parents le soir. Entre un quart d'heure et vingt minutes sont accordés.  
Une garderie gratuite le mercredi midi est mise en place sur les deux écoles.  
Madame Julien précise qu'une grande amplitude horaire est proposée aux parents : 7h le matin à 18h30 le soir. Autant de services qu'il est bon de souligner.

**b) Les élèves de la classe de CE1 en récréation le midi sur la cour d'en bas :**

Certains parents regrettent la mise à l'écart des élèves de la classe de CE1 le midi dans la cour de récréation. Un agent communal surveille ces élèves qui ne sont pas mélangés avec les autres élèves de l'école.

Les conseillers évoquent ce choix pour une meilleure aisance de surveillance or Monsieur Menou pose le problème de sécurité. En effet, si un élève se blesse sur la cour du bas, qui pourra surveiller les autres élèves pendant que l'agent pratiquera les soins sur l'enfant blessé ?

Ce temps de pause méridienne reste problématique.

Madame Boissinot ajoute que les enfants sont souvent punis dès le moindre problème. Le ballon peut être supprimé, les billes, les tables ou bien encore les toilettes peuvent être fermées à clé si une altercation a eu lieu. D'autres méthodes pourraient peut-être être envisagées.

Des parents abondent en ce sens et les conseillers, qui notent ces dysfonctionnements, demandent des écrits de parents pour réunir ensuite le personnel concerné et ainsi réfléchir à de nouvelles méthodes de travail.

Des zones de jeux sont définies dans les cours pour occuper au mieux l'espace et donner ainsi à chacun des lieux de jeux différents.

Les directeurs demandent s'il est possible d'avoir des tables sous les préaux pour les élèves qui aiment dessiner, écrire...

**c) La cantine**

Un parent demande s'il ne serait pas possible de mélanger les élèves de Marie Curie et ceux de Relette à la cantine pour qu'ils se retrouvent.

Chantal Thomas, agent responsable à la cantine, explique que c'est difficile car les élèves n'arrivent pas toujours aux mêmes heures. Ces décalages ne sont pas gérables.

Depuis cette année, les élèves sont placés avec des camarades à une table et à chaque changement de période, ils changeront de personnel surveillant.

Un parent se demande si les menus sont visés par une diététicienne. Les conseillers confirment que des contrôles sont faits.

Les menus sont visibles sur le site de la mairie et ils sont la preuve d'un souci d'équilibre alimentaire.

Enfin, ce même parent s'interroge sur les proportions équitables servies à une table. Son enfant lui a rapporté le manque de quantité de certains plats notamment quand le plat arrive à la fin de la table.

Chantal Thomas explique que les agents sont vigilants et que les plats ne sont pas posés toujours au même endroit sur la table pour ne pas désavantager toujours les mêmes. Elle rappelle également que les plats fort appréciés par les enfants sont souvent faits en grande quantité pour pouvoir resservir les petits gourmands.

Concernant Noël, Madame Pierre demande si une organisation a déjà été pensée.

Comme chaque année, un film sera projeté le dernier jour et suivra un goûter sur le temps périscolaire.

Les directeurs informeront les parents de cet après-midi festif tout en leur indiquant que la sortie se fera après 16h ce jour-là.

**d) La photo de classe**

Un parent trouve regrettable d'avoir la photo de classe en mai alors que l'année scolaire est presque terminée.

Monsieur Menou répond que le photographe vient vers les beaux jours pour profiter des extérieurs. Pour les années futures, l'équipe reverra peut-être ce fonctionnement.

**e) Les paiements de cantine, de garderie...**

Jusqu'à ce jour, pour régler la cantine, la garderie, le centre de loisirs, les parents doivent payer par chèques.

Un parent demande s'il ne pourrait pas être mis en place un système de virement.

Les conseillers entendent cette demande.

Des changements devraient s'opérer dans les années à venir en raison de la fermeture prochaine de la Trésorerie de Ruelle sur Touvre, soit au 31/12/2017, soit au 31/12/2018.

Une réflexion sera donc menée pour la mise en place de prélèvement ou virement.

Les factures de cantine sont établies à partir des feuilles d'émargement de cantine complétées par les enseignants. Ces derniers se demandent si un employé communal pourrait se charger de remplir ces fiches et ainsi décompter les élèves ne mangeant pas à la cantine.

**f) Tableau d'affichage**

Un parent demande s'il est possible d'afficher des documents à communiquer aux autres parents dans les panneaux d'affichage des écoles (dates des prochains conseils et noms des élus au conseil d'école pour les contacter en cas de questions...). Les directeurs mettent, bien évidemment, à leur disposition ces panneaux.

A Marie Curie, il faudrait déplacer les deux tableaux situés côté rue pour les mettre en bas et ainsi avoir davantage de places pour afficher.

**g) Internet**

A Marie Curie, les classes n'ont toujours pas de connexion internet.

Monsieur Menou a échangé avec le technicien de l'entreprise informatique « CBS ». Après étude des lieux, ce dernier a confirmé la possibilité d'installer des câbles pour permettre une connexion internet.

Il devient urgent de réaliser des travaux pour permettre aux enseignants de proposer un travail ouvert sur le numérique et notamment en lien avec le Net.

Par ailleurs, les classes n'ont pas pu mettre en place un blog faute de connexion.

**h) Travaux**

A l'école Marie Curie, les poutres des deux préaux sont vétustes et dangereuses pour les enfants. Des infiltrations se font lorsqu'il pleut, les poutres en subissent les conséquences.

Des problèmes de chauffage sont constatés sur les deux écoles.

Monsieur Couty passera à ce sujet dans les écoles le mardi 14 novembre.

Dans le couloir de Madame Lenoir, il a été demandé à ce que les portemanteaux soient baissés. Depuis rien a été fait.

Madame Pierre rappelle que les listes de travaux sont transmises à Monsieur Pichonnier, responsable technique.

Un suivi des travaux à réaliser sera fait par Monsieur Couty.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h45. Les directeurs remercient les parents d'élèves élus pour leur investissement ainsi que toutes les personnes présentes.

Le directeur,  
Mr Menou

La directrice,  
Mme Julien